



**Matinale**

**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**Paris**  
**Parlement européen -  
288 boulevard Saint-  
Germain - 75007 PARIS**

DATE  
**Le Mardi 03 Novembre  
2015**

LIEU  
**Parlement européen -  
288 boulevard Saint-  
Germain - 75007 PARIS  
Paris**

PARTICIPATION  
**0 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

## **Réglementation financière internationale : qui décide ? avec Sylvie Goulard**

**Changement de date > La matinale se déroulera le 3 novembre de 8h30 à 10h00**

## **Réglementation financière internationale : qui décide ?**

### **Intervenante:**

Sylvie GOULARD, Députée européenne (ADLE)  
Membre titulaire et coordinatrice ADLE de la commission ECON

### **Inscriptions terminées**

### **Invitation**

Sylvie GOULARD, lors de sa dernière « Matinale » de l'EIFR sur son livre Europe : amour ou chambre à part, expliquait pourquoi il est nécessaire de finaliser le projet européen en consolidant une véritable « démocratie supranationale », s'appuyant sur son Parlement. Aujourd'hui, c'est du contrôle démocratique des institutions financières internationales dont il est question dans son nouveau rapport.

Alors que certains standards globaux, comme les exigences en capital des banques, ont suscité des débats en Europe et que leur caractère non contraignant est mis en doute, Sylvie GOULARD présentera les enjeux actuels en termes de transparence, d'« accountability », ainsi que de représentation externe de l'UE et de la zone euro. La crise a montré que la stabilité du système financier était un bien public global, et que la mise en œuvre des engagements pris méritait une attention particulière. Alors que sa démographie est en déclin, l'Europe joue encore un rôle majeur, qu'elle tire notamment d'une certaine proximité avec l'économie américaine. C'est pourquoi elle insistera sur la problématique de la convergence transatlantique.

**Sylvie GOULARD**, Députée européenne et membre de la Commission des Affaires économiques et monétaires (ECON), a été rapporteur ou co-rapporteur de divers textes encadrant la finance.

*Contribution: 95€*